



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2010

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 9 juillet 2010 à 20 h 30, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

1/Projet d'agrandissement de la bibliothèque municipale - permis de construire

Le Conseil municipal, à l'unanimité Autorise M le Maire à déposer et signer un permis de construire.

2/Projet d'agrandissement de la bibliothèque municipale et création de locaux pour l'école de Musique Municipale

Le Conseil municipal à l'unanimité, Approuve la réalisation des travaux d'agrandissement de la bibliothèque municipale et de création de locaux pour l'école de musique municipale pour un coût approximatif de 361 000.00 € HT et Autorise M le Maire à solliciter toutes les subventions afférentes au projet.

3/ Travaux de la bibliothèque : Missions complémentaires à la maîtrise d'œuvre – Mission Fluides

Le Conseil municipal, à l'unanimité, Décide de confier la mission Fluides à la société Groupement étude Richert de Bischheim

Montant des honoraires : 5% du montant HT des lots chauffage, électricité, assainissement
+ 1 700 € HT pour le calcul réglementaire RT 2005

4/ Travaux de la bibliothèque : Missions complémentaires à la maîtrise d'œuvre – Mission structure

Le Conseil municipal, à l'unanimité, Décide de confier la mission Structure à la société TANNACHER. Montant approximatif des honoraires : 3 600 € HT

5/ Travaux de la bibliothèque : Missions complémentaires à la maîtrise d'œuvre – Coordination Sécurité Protection Santé

Le Conseil municipal, à l'unanimité, Décide de confier la mission Coordination SPS à la société SPS DIAG ALSACE. Montant approximatif des honoraires : 1 399,32 € TTC

6/ Travaux de la bibliothèque : Missions complémentaires à la maîtrise d'œuvre – Contrôle technique : Mission de base L+LE+SEI+HAND + attestation HandCo (Handicapés)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, Décide de confier la mission Contrôle Technique à la société SOCOTEC Montant approximatif des honoraires : 4 305,60 € TTC

Le Maire

Gabriel MULLER